Le troisième plan d’action de l’Union sur l’égalité entre les hommes et les femmes

2021/2003(INI) - 11/02/2022 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du développement et la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres ont adopté un rapport d'initiative de Chrysoula ZACHAROPOULOU (Renew Europe, FR) sur le troisième plan d'action de l'UE en faveur de l'égalité des sexes (GAP III).

Le rapport note que le respect de la dignité humaine et de l'égalité entre les hommes et les femmes reste un défi, des millions de femmes et de filles étant toujours confrontées à des obstacles à leur autonomisation, à la discrimination et, dans de nombreux cas, à la violence domestique, à l'exploitation et à la pauvreté.

Les députés considèrent qu'aucun pays au monde ne parviendra à atteindre l'égalité des sexes avant 2030. Cependant, la période de redressement post-COVID est l'occasion de prendre un nouveau départ axé sur le développement humain. Le GAP III devrait être le cadre d'une contribution active de l'action extérieure de l'UE à la lutte contre l'inégalité entre les sexes.

Les députés ont accueilli favorablement le nouveau plan d'action de l'UE en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (GAP III) pour la période 2021-2025 et son appel en faveur d'un monde égalitaire entre les femmes et les hommes, qui s'inscrit dans le prolongement des travaux, des enseignements et des réalisations du GAP II et s'en inspire.

Un engagement plus effectif de l'UE et une mise en œuvre plus efficace

Les députés se sont félicités du fait que **85% de toutes les nouvelles actions extérieures** devront intégrer le genre comme un objectif important ou principal et ont également salué l'objectif de la Commission de faire de l'égalité des sexes l'objectif principal de **5% de ses nouveaux programmes d'action extérieure**. Le rapport a demandé la mise en place d'un programme de formation étendu et complet pour soutenir la mise en œuvre du GAP III, notamment en ce qui concerne l'intégration de la dimension de genre, l’ intégration d’une perspective de genre dans le processus budgétaire, les évaluations de l’impact selon le genre, ainsi que la violence sexiste.

En outre, un **financement suffisant** par le biais du processus de programmation de l'UE est nécessaire pour la mise en œuvre effective du GAP III.

Domaines d'action

Élimination de toutes les formes de violence fondée sur le sexe

Les députés ont salué le fait que le premier domaine d'engagement du GAP III se concentre sur l'élimination de toutes les formes de violence fondée sur le genre et ont appelé à une action renforcée, coordonnée et globale pour **combattre le féminicide** et tous les types de violence fondée sur le genre en ligne et hors ligne.

Les députés ont demandé à la Commission d'assurer une approche cohérente à long terme pour mettre fin aux **mutilations génitales féminines** à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE en améliorant les synergies entre les programmes internes et externes de l'UE.

Garantir l'accès des femmes à la santé ainsi que les droits sexuels et reproductifs

L'Union devrait être un exemple à suivre dans le monde entier en matière de promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs, sans contrainte, violence, discrimination ni agression. Les députés invitent dès lors tous les États membres à garantir un accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs sur leur territoire.

Des mesures sont demandées pour empêcher les filles de manquer l'école pendant leurs règles et pour s'attaquer à la pauvreté liée aux règles et combattre la stigmatisation dans ce domaine.

Promouvoir les droits économiques et sociaux et l'égalité, et assurer l'autonomie des femmes et des filles

Constatant les conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19, le rapport appelle le GAP III à promouvoir l'activité économique des femmes et leur accès aux outils économiques et sociaux, aux ressources et à la protection sociale nécessaires, notamment dans les contextes d'urgence.

Les députés ont demandé une augmentation et une meilleure répartition des financements et des bourses pour permettre aux femmes et aux filles d'accéder à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle, notamment en vue de promouvoir l'éducation numérique et technologique des filles, et la participation des femmes dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), et de soutenir les projets dirigés par des femmes.

Impliquer les femmes dans les initiatives de consolidation de la paix et de sécurité

Les députés ont demandé à l'UE de promouvoir une plus grande participation des femmes au maintien et à la consolidation de la paix, de soutenir et de reconnaître les femmes, les jeunes femmes, les filles et les défenseurs des droits de l'homme en tant que moteurs essentiels du changement, et de les soutenir et les protéger.

Assurer une action humanitaire sensible à la dimension de genre

La Commission est invitée à présenter des propositions plus concrètes concernant des dépenses et des programmes spécifiques, ainsi que le suivi et l'évaluation des activités liées à l'égalité des sexes dans le cadre de l'action humanitaire, et à élaborer des mesures visant à poursuivre le développement d'une action humanitaire de l'UE adaptée et efficace en matière d'égalité des sexes.

Construire une société verte et numérique

Les députés ont salué l'inclusion dans le GAP III du domaine prioritaire sur le **changement climatique**, étant donné que le changement climatique n'est pas neutre du point de vue du genre, car il agit comme un amplificateur des inégalités de genre existantes, en particulier pour les pauvres, les jeunes et les populations autochtones, et surtout dans les environnements fragiles.

Le rapport demande également que le pacte vert pour l'Europe soit rapidement suivi d'une «**diplomatie du pacte vert**» qui inclue systématiquement une perspective de genre et intersectionnelle, et implique les femmes et les filles, y compris les femmes autochtones, dans la prise de décision stratégique sur l'adaptation au changement climatique.

Créer une véritable Génération Égalité

Les députés ont appelé l'UE, ses États membres, la Commission et le SEAE à s'engager à progresser vers une **politique étrangère, de sécurité et de développement féministe** qui implique une vision transformatrice du genre et à faire de l'égalité des sexes un élément central de leurs actions et priorités extérieures.